

LA MISSION

La Régie administre les régimes publics d'assurance maladie et médicaments : elle informe la population, gère l'admissibilité des personnes, rémunère les professionnels de la santé et assure une circulation sécuritaire de l'information.

LA VISION

Un partenaire dynamique dans la gestion et l'évolution du système de santé québécois.



LES VALEURS

Le respect consiste en un second regard porté par un membre du personnel, lorsque nécessaire, afin de ne pas heurter inutilement les personnes concernées par un problème donné.

La responsabilité réside dans le souci et la capacité d'accomplir chaque tâche avec rigueur et d'appliquer les règles avec discernement.

L'équité s'entend comme la juste appréciation de ce qui est dû à chacun; elle ne doit pas être confondue avec l'égalité. La pratique de l'équité se traduit par le souci de rendre des décisions justes, qui s'inscrivent dans l'esprit des règles.

La vigilance commande de toujours avoir à l'esprit l'amélioration de la santé des Québécoises et des Québécois. La vigilance guide les gestes et la justesse des décisions rendues est une priorité.

1 Les services

ENJEU 1 L'ÉQUILIBRE ENTRE L'ACCÈS AUX SERVICES ET L'APPLICATION DE CONTRÔLES ADÉQUATS.	
Orientation 1 OFFRIR AUX CLIENTÈLES DE LA RÉGIE DES SERVICES PLUS ACCESSIBLES, RAPIDES ET SÉCURITAIRES.	
1^{ER} AXE D'INTERVENTION : L'ADMISSIBILITÉ DES PERSONNES	
OBJECTIF 1	D'ICI 2014, OFFRIR AUX CITOYENS UNE CARTE D'ASSURANCE MALADIE PLUS EFFICACE ET SÉCURITAIRE.
	Cibles de résultats
Pourcentage de cartes délivrées	6 % en mars 2010 30 % en mars 2011 55 % en mars 2012 80 % en mars 2013
OBJECTIF 2	INFORMER LES CITOYENS DES OBLIGATIONS RELATIVES À L'ASSURANCE MÉDICAMENTS ET FACILITER L'ACCÈS À SES BÉNÉFICES.
Disponibilité du service en ligne d'inscription des personnes au régime public.	Décembre 2010
Taux d'adhésion des personnes au service en ligne. Pourcentage des inscriptions totales (excluant les inscriptions automatiques)	8 % en mars 2012 16 % en mars 2013
Proportion de citoyens qui connaissent l'obligation de détenir une assurance médicaments.	80 %
Connaissance des dispositions particulières par les médecins omnipraticiens et spécialistes	
Mesure du niveau de connaissance.	Mars 2010
Détermination des cibles d'amélioration.	Mars 2011
Seconde mesure du niveau de connaissance.	Mars 2013
2^E AXE D'INTERVENTION : LA RÉMUNÉRATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET AUTRES DISPENSATEURS	
OBJECTIF 3	APPLIQUER PLUS RAPIDEMENT LES MODIFICATIONS AUX ENTENTES DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ.
Révision et optimisation des processus d'application des ententes.	Mars 2010
Publication de la nouvelle offre de services.	Mars 2011
Détermination des cibles pour les délais d'application des ententes.	Mars 2011
Évaluation du degré d'atteinte des cibles.	Mars 2013
OBJECTIF 4	REVOIR LA GESTION DES PROGRAMMES CONFÉRÉS, DE CONCERT AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.
Les programmes d'aides techniques	
Disponibilité de services en ligne pour la facturation.	1 nouveau service en mars 2011 2 nouveaux services en mars 2012
Délai de paiement pour les programmes disposant d'un service en ligne de facturation. Délai moyen actuel : 42 jours	Moins de 30 jours à compter de 2011
Les autres programmes	
Révision d'un autre programme.	Mars 2013

2 Le Dossier de santé du Québec

ENJEU 2 LA CIRCULATION SÉCURITAIRE DE L'INFORMATION CLINIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ DES CITOYENS.	
Orientation 2 RENDRE ACCESSIBLE AUX PROFESSIONNELS AUTORISÉS UNE INFORMATION CLINIQUE SÉCURISÉE.	
AXE D'INTERVENTION : LE DÉPLOIEMENT DU DOSSIER DE SANTÉ DU QUÉBEC	
OBJECTIF 5	ASSURER DES SERVICES D'IDENTIFICATION DES INTERVENANTS ET DES USAGERS, AINSI QUE LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'ACCÈS AU PROFIL PHARMACOLOGIQUE DES PATIENTS.
	Cibles de résultats
Ordonnance électronique transmise aux pharmaciens.	Mars 2010
Mécanisme de mise à jour des données d'identification au registre des usagers et de diffusion au réseau de la santé et des services sociaux.	
Registre d'identification des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux.	
Registre d'identification des établissements et des lieux de dispensation des soins de santé associés au DSQ.	Mars 2011
Attribution d'un numéro d'identification unique aux nouveau-nés et aux personnes non assurées pour inscription au registre des usagers.	
Profil pharmacologique élargi avec les renseignements provenant des établissements publics.	
Mécanisme d'authentification des intervenants « SécurSanté », simplifié et optimisé.	

3 La gestion interne

ENJEU 3 LA QUALITÉ DES SERVICES DANS UN CONTEXTE DE DÉCROISSANCE DE L'EFFECTIF.	
Orientation 3 SOUTENIR LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DES PERSONNES DANS L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION.	
AXE D'INTERVENTION : LES RESSOURCES HUMAINES	
OBJECTIF 6	OFFRIR UN MILIEU DE TRAVAIL VALORISANT ET MOBILISATEUR, AFIN DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT CONTINU DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À L'ÉVOLUTION DES SERVICES.
	Cibles de résultats
Satisfaction du personnel : première mesure et détermination des cibles d'amélioration.	Décembre 2009
Adoption d'un plan d'action en gestion des ressources humaines.	Juin 2010
Implantation de la norme Entreprise en santé.	Juin 2011
Satisfaction du personnel : deuxième mesure.	Mars 2013